Soutenez Vardon

24/10/2008 à 15h35

Sur ce site vous trouverez toutes les informations concernant les persécutions judiciaires contre le responsable identitaire. Rappelons tout de même qu'il y a un mois la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a prononcé près de **50 000 euros d'amende, huit mois de prison avec sursis et deux ans de privation de droits civiques** à l'encontre des Jeunesses Identitaires et de Philippe Vardon. Son crime? Son engagement sans compromission.

Nous remercions toutes les personnes qui ont adressé des dons de soutien et en particulier ceux qui ont organisé des quêtes permettant de lever des fonds. Néanmoins la procédure lancée auprès de la Cour de Cassation est coûteuse (frais de justice, déplacements) et nous avons encore besoin de vous pour nous battre jusqu'au bout contre ces décisions iniques. Vous pouvez expédier vos dons à Soutien VARDON 4 rue du Lycée 06 000 Nice (chèques à l'odre de VARDON) ou faire un don par CB via le système de paiement sécurisé Paypal à partir de la page d'accueil du site.

La répression ne nous plie pas elle nous multiplie.

http://www.soutien-vardon.com/